



L'école des assistants dentaires

CNQAOS

DIJON

ASSISTANT DENTAIRE,
PROFESSIONNEL DE SANTÉ



Centre National CNQAOS de Gestion Administrative
98 Boulevard Victor Hugo 92110 CLICHY
TOI : 01 78 91 01 40 - standard@cnqaos.org
www.cnqaos.fr

DIJON

- Dijon est un lieu de cours et d'examen de proximité qui permet de préparer la qualification :
- - d'assistant dentaire - épreuves générales ;
 - d'aide dentaire ;
 - mise à jour des connaissances :
 - formation continue AFGSU 2 ;
 - gestion du risque infectieux.
- Pour tous renseignements, s'adresser à Madame Estelle GIRARD du lundi au vendredi, excepté mercredi après-midi, au 06.37.66.84.61 ou par email : secretariat.dijon@cnqaos.org.
- Madame GIRARD est à l'écoute, d'une part, des apprenants pendant le déroulement de leur formation, pour conseiller, orienter les jeunes envisageant la profession, d'autre part, des praticiens, tuteurs ou futurs employeurs.
- AIDE AU RECRUTEMENT : si un employeur souhaite connaître l'avis de la C.N.Q.A.O.S., il peut demander à un candidat potentiel de se présenter à une réunion d'information sur le métier d'assistant ou d'aide dentaire et à un entretien de motivation à ce métier.
- Ces réunions ont lieu à :
 - Maison Dentaire - 2 rue des Ciseaux - 21800 QUETIGNY



DIJON

COMMENT SE RENDRE AU LIEU DE COURS :

Maison Dentaire
2 rue des Ciseaux
21800 QUETIGNY



Secteur	Point de départ	Point d'arrivée	VOITURE	SNCF
DIJON	VESOUL	Lieu de formation	1h30	2h à 2h45
	BOURBONNE LES BAINS		1h30	-
	CHATILLON SUR SEINE		1h30	1h30 à 2h20
	AUXERRE		1h50	2h
	SENS		2h30	2h à 2h15
	VARENNES VAUZELLES		2h50	-
	MOULINS		2h30	2h45
	MACON		1h20	1h à 1h15
	BOURG EN BRESSE		1h40	1h30 à 3h
	OYONNAX		2h10	-
	LONS LE SAUNIER		1h10	1h45 à 2h15
	LE CREUSOT		1h15	1h
	DOLE		40 mn	35 à 45 mn
BESANCON	1h	1h à 1h30		
			BUS	
	Gare SNCF	Lieu de formation	40 mn	
	Lieu de formation	Gare SNCF	40 mn	

FORMATION ASSISTANT DENTAIRE

1 CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION CDD ou CDI.

Pré-requis: 18 ans -être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau V

Durée de la formation 18 mois ; 343 heures en OF ; 49 jours + évaluations

Salaire : -26ans 90 % SMIC ; + de 26 ans 100% SMIC

Durée hebdomadaire de travail : 35 heures ; 17 h minimum pour le temps partiel.

Formation sur temps de travail effectif

Coût global de la formation: 5 145 euros (15 euros/H) subrogation pour une partie par l'OPCO PEPSS cabinets libéraux.

Frais à la charge de l'employeur :

900 euros ; garantie 274 euros.

Frais de déplacement et de restauration les jours de cours.

Aides sociales :

Allègements généraux renforcés et heures supplémentaires exonérées de cotisations salariales

Aide éventuelle au recrutement : POE

Aide à l'embauche Pôle-Emploi 45 ans et plus.

Détails dans la documentation générale.

2 FORMATION D'UN SALARIE en Poste - CDI.PRO-A

Contrat de Droit commun à durée indéterminée.

Pré-requis id* contrat de professionnalisation.

Salaire : 100 % SMIC

Formation temps de travail ou hors temps de travail dans la limite de 30 h/an

Financement de la formation dans le cadre du plan de compétences et du droit individuel à la formation.

Coût de la formation id* contrat de professionnalisation.

Détails dans la documentation générale .

Unités d'enseignement		année 1	Temps évaluation	CM	TD	Travaux pratiques	Total CM+TD+TP
1 - DOMAINE : Introduction à la pratique de l'assistant dentaire							
1. Préambule à la formation d'assistant dentaire	Compétence 4 : gérer le matériel et le risque infectieux dans la limite de son champ d'activité Compétence 3 : mettre en œuvre l'organisation des soins et assister le praticien Compétence 2 : établir une communication adaptée			0	12	2	14
TOTAL							14
2 - DOMAINE : Soins et assistance au chirurgien-dentiste							
5 Assistance au praticien	C 3			35	21	28	84
6 Examens complémentaires et gestes et soins d'urgence	Compétence 1 : évaluer et analyser la situation du patient afin d'adapter sa PEC C 3 Compétence 6 : organiser son activité en relation avec les différents acteurs, dans son champ de compétences			7	14	21	42
TOTAL							126
3 - DOMAINE : Qualité des soins et gestion des risques							
7 Traçabilité et risques professionnels	Compétence 7 : gérer des données			14	7	0	21
3 Gestion du risque infectieux et entretien du	C 4 C 7			21	21	7	49
TOTAL							70
4 - DOMAINE : Organisation du travail							
4 Gestion, transmissions et suivi du dossier patient	Compétence 5 : rechercher, traiter et transmettre les informations pertinentes portant sur le patient dans le respect des règles de déontologie et du secret professionnel C 7			35	21	21	77
8 Organisation du travail- Pluriprofessionnalité- accompagnement des personnes en	C 6 C 7 Compétence 8 : former et/ou accompagner dans son champ de compétences, des personnes en formation, et analyser sa pratique professionnelle			7			7
Stage de l'UE 8	Centres hospitaliers, centres de soins, cabinets libéraux avec une autre spécialité, EHPAD, PMI, Foyers d'accueil médicalisés avec un lien avec la santé dentaire...						
TOTAL							84
5 - DOMAINE : Sciences humaines							
2 Relation-communication-Éducation et	C 2 C 7			7	21	7	35
EVALUATIONS			14				14
Formation pratique clinique	Sur 18 mois à 35h/semaine (25 jours de CA)						
TOTAL FORMATION			14	126	117	86	343

DIJON

3. FORMATION DE L'AIDE DENTAIRE

Pré-requis : 18 ans - être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau V.

Durée : 12 mois: 28 jours en OF + jours évaluations

Salaire : 90% SMIC - 26 ans 100% SMIC + 26 ans .

Contrat de professionnalisation 12 mois.

Coût de la formation : 2 925 euros (15 euros/H) subrogation OPCO

PEPSS pour les cabinets libéraux.

Frais à la charge de l'employeur :

785 euros : garantie 274 euros.

Unités d'enseignement		année 1	Temps évaluation	CM	TD	Travaux pratiques	Total CM+TD+TP
1 - DOMAINE : Introduction à la pratique de l'assistant dentaire							
UE 1 Préambule à la formation d'aide dentaire	Compétence 4 : gérer le matériel et le risque infectieux dans la limite de son champ d'activité Compétence 2 : établir une communication adaptée			0	12	2	14
TOTAL							14
2- DOMAINE : Soins et assistance au chirurgien-dentiste							
UE 6 gestes et soins d'urgence	AFGSU 1					14	14
TOTAL							14
3 - DOMAINE : Qualité des soins et gestion des risques							
UE 7 Tragabilité et risques professionnels	Compétence 7 : gérer des données Compétence 6 : organiser son activité en relation avec les différents acteurs, dans son champ de compétences			14	7	0	21
UE 3 Gestion du risque infectieux et entretien du matériel	C 4 C 7			21	21	7	49
TOTAL							70
4 - DOMAINE : Organisation du travail							
UE 4 Gestion, transmissions et suivi du dossier patient	Compétence 5 : rechercher, traiter et transmettre les informations pertinentes portant sur le patient dans le respect des règles de déontologie et du secret professionnel C 7			35	21	21	77
TOTAL							77
5- DOMAINE : Sciences humaines							
UE 2 Relation-communication	C 2 C 7			4		10	14
EVALUATIONS				8			
TOTAL FORMATION				6	74	61	195

CALENDRIER PREVISIONNEL DES JOURS DE COURS - DIJON

Chaque entrée en formation est précédée de l'UE1 - sur 2 jours.
Possibilité d'établir un contrat de Professionnalisation à tout moment de l'année

EXEMPLES :

CP CDD DE DIX HUIT MOIS, DU 04/11/19 AU 21/11/19, AVEC UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1, LES 07 ET 14/11/19 .

CP CDD LE 19/12/19 AVEC UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1
19 ET 16/01/20.

CP CDD DU 2/01/20 AU 20/01/20,
AVEC UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1 9 ET 16/01/20 ET DU 23/01/20 ET 30/01/20.

DIJON LUNDI

Possibilité contrat pro CDD 18 mois

06/01/2020
13/01/2020
20/01/2020
27/01/2020
03/02/2020
17/02/2020
24/02/2020
02/03/2020

Fin de contrat pro CDD 18 mois

06/07/2021
13/07/2021
20/07/2021
27/07/2021
03/08/2021
17/08/2021
24/08/2021
31/08/2021

UE1 Jour 1

14/01/2020
14/01/2020
27/01/2020
27/01/2020
04/02/2020
02/03/2020
02/03/2020
02/03/2020



Salles de cours DIJON

Horaires des cours :

- Matin : 08h30 - 12h30
 - Après-midi : 13h30 - 16h30
- Soit 07h00 par jour



Stages d'actualisation des connaissances

Depuis le 1er Janvier 2019 toutes les assistantes dentaires doivent obligatoirement revalider la gestion du risque infectieux tous les 5 ans (+ 4 ans ; - 5 ans).

Ainsi que l'AFGSU 2, tous les 4 ans (+ 3 ans ; - 4 ans).

AFGSU 2 :

Mardi 10 Mars 2020

Mardi 17 Mars 2020

Mardi 24 Mars 2020

Centre National CNQA OS - FORMATION CONTINUE

98 Boulevard Victor Hugo 92110 CLICHY

Tél : 01 78 91 01 40 - Mobile : 06 33 44 62 94

formation-continue@cnqaos.org

www.cnqaos.fr



LE CABINET
D'ODONTO-STOMATOLOGIE :
UNE ÉQUIPE = 2 TÊTES - 4 MAINS

LA FORMATION, UN INVESTISSEMENT QUI RAPPORTE

Téléphone : 01.78.91.01.40
standard@cnqaos.org
www.cnqaos.fr



L'ACQUISITION D'UNE QUALIFICATION TOUT AU
LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE EST FAVORISÉE.